



Le soignant face au devoir d'information des patients et des familles

- Formation sur site, à la demande
- Formation Régionale
- ✓ Formation Territoriale

Objectifs : A l'issue du programme, les participants seront capables de:

- Identifier les règles relatives au droit à l'information et au consentement des patients/résidents
- Hiérarchiser les personnes ressources susceptibles de recevoir l'information
- Sécuriser leurs pratiques, notamment en matière de recueil du consentement



Public concerné : Tous les personnels sont concernés : médecins, sages-femmes, para médicaux, administratifs, en contact direct et habituel avec des patients/résidents et leur entourage.

Contenu :

Formation afférente aux droits à l'information et au consentement des patients :

- Obligation légale d'information : qui reçoit l'information, sous quelle forme ?
- Le contenu de l'information : dans les textes et en pratique
- La délivrance de l'information
- Le recueil du consentement, la nécessaire traçabilité
- La spécificité de l'annonce d'un dommage : comment s'y préparer ?
- Quelles responsabilités pour les professionnels ?

Méthodes pédagogiques : formation présentielle

- Apport théorique
- Mise en situations pratiques
- Support vidéos
- Questions- Réponses, échanges



Documents mis à disposition :

- Diaporama de formation
- Charte de la personne hospitalisée, textes essentiels relatifs au sujet
- HAS : guide méthodologique 2008
- HAS : recommandations sur la délivrance de l'information mai 2012
- Guide de l'information en cas de dommages liés aux soins

SECTEUR SANITAIRE

Intervenant :

Juriste

Angélique DALLA TORRE

Durée : 3 heures

Dates et Lieux :

- 22/03/19 à Autun (Lieu : « Autun » en cours de validation)
- 10/05/19 à Besançon
- 26/09/19 à Dijon

Renseignements :

requa-dijon@requa.fr

03 80 42 55 40